

# Bulletin Info – C. A.

## CISSS de la Gaspésie

**Séance régulière du conseil d'administration du 8 décembre 2015 tenue à Gaspé**  
**Volume 1, Numéro 1**

La première séance publique du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Gaspésie s'est tenue le 8 décembre 2015 à Gaspé devant un public nombreux.

La rencontre s'est tenue dans le respect et l'ordre et a donné lieu à des échanges constructifs au cours de la période de questions durant laquelle plusieurs représentants syndicaux et citoyens ont partagé leurs inquiétudes en regard des impacts de la transformation actuelle qui vise à optimiser les façons de faire et à implanter les meilleures pratiques au profit de l'accessibilité et de la qualité des soins et des services.

Dès le début de la rencontre, le président du conseil d'administration, M. Richard Loiselle, a partagé avec le public la préoccupation première du C. A. soit la qualité et l'accessibilité des soins et des services.

### **Gouvernance du CISSS de la Gaspésie**

La rencontre a permis de faire la présentation des officiers et d'adopter les règlements de régie interne. Les membres ont également statué sur la composition des différents comités qui se lit comme suit :

#### *Comité de gouvernance et d'éthique*

M<sup>me</sup> Ann Béland  
M. Gilles Cormier  
D<sup>re</sup> Josée Duguay  
M. Kevin Lavoie  
M<sup>me</sup> Marcelle Leblanc

#### *Comité de vigilance et de la qualité*

M<sup>me</sup> Ann Béland  
M<sup>me</sup> Jacqueline Babin  
M. Médor Doiron  
M<sup>me</sup> Chantal Duguay, P-DG  
M<sup>me</sup> Caroline Plourde, commissaire aux plaintes

#### *Comité de vérification*

M<sup>me</sup> Yolaine Arsenault  
M<sup>me</sup> Nicole Johnson  
M. Jean-Marc Landry

### **Rapport des comités**

Durant la journée du 8 décembre, les membres du comité de vigilance et de la qualité ainsi que ceux du comité de vérification ont tenu respectivement une rencontre. M<sup>me</sup> Ann Béland a été nommée présidente du comité de vigilance et de la qualité et a présenté son rapport. La première rencontre de ce comité a permis de partager une vision commune des responsabilités et de faire le point sur les plaintes traitées depuis le 1<sup>er</sup> avril par la commissaire aux plaintes et à la qualité des services. Le comité a également reçu l'information sur les suivis de l'agrément des différentes installations du territoire. Finalement, un portrait du *Registre local des accidents et des incidents* a été dressé aux membres du comité.

M. Jean-Marc Landry a présenté le rapport du comité de vérification qui a pris connaissance du *Plan d'équilibre budgétaire du CISSS et du suivi des mesures appliquées*. De plus, ce comité a été informé qu'un projet de *Politique d'approvisionnement et de gestion contractuel du CISSS de la Gaspésie* était présentement en élaboration.

### **Calendrier des réunions du C. A.**

Le calendrier des prochaines séances régulières du conseil d'administration a été adopté. Les membres ont convenu, dans un souci d'accessibilité, de tenir les séances régulières en alternance sur le territoire du CISSS. Les séances se tiendront à compter de 15 h 30.

### **Démission de Mme Diane Lebouthillier**

M<sup>me</sup> Diane Lebouthillier, compte tenu de ses nouvelles fonctions ministérielles a fait parvenir sa lettre de démission au conseil d'administration du CISSS de la Gaspésie. Elle siégeait comme membre indépendant. Des démarches seront entreprises auprès du ministre par la présidente-directrice générale pour procéder au remplacement de ce poste à présent vacant.

La prochaine séance régulière est prévue  
le **12 janvier 2016** dans la Baie-des-Chaleurs.

### **Plan d'organisation des départements et services cliniques**

Le conseil d'administration a adopté le *Plan d'organisation des départements et services cliniques* présentés par D<sup>r</sup> Claude Mercier, directeur des services professionnels. Le plan comprend 10 départements cliniques qui sont la médecine familiale, la médecine, la chirurgie, l'imagerie médicale (radiologie et médecine nucléaire), la gynécologie-obstétrique, la psychiatrie, la pédiatrie, l'anesthésie, la pharmacie et la santé publique

### **Consortium régional de gestion de la douleur chronique**

Les membres ont approuvé la mise en place d'un consortium régional de gestion de la douleur chronique en lien avec les orientations ministérielles. Ce consortium, sous la responsabilité de la direction générale adjointe, contribuera à rehausser la qualité et la sécurité des soins et des services dans la gestion de la douleur chronique. Une planification 2015-2018 incluant un partenariat avec le CISSS des Îles est en élaboration.

### **Mise à jour du code d'éthique de l'établissement**

Les membres du conseil d'administration ont approuvé la mise à jour des codes d'éthique des anciens établissements de santé et de services sociaux du territoire pour y inclure les droits des usagers en soins de fin de vie et les conduites attendues des employés, des stagiaires, y compris des résidents en médecine et des personnes qui exercent leur profession au sein de l'établissement. Cette modification est requise en raison de l'entrée en vigueur, le 10 décembre 2015, de la Loi concernant les soins de fin de vie, laquelle a pour but d'assurer aux personnes en fin de vie des soins respectueux de leur volonté, de leur dignité et de leur autonomie. Elle vise à offrir un accompagnement adapté à la situation de la personne, notamment pour prévenir et apaiser ses souffrances.

### **Approbation de l'Entente de gestion et d'imputabilité 2015-2016**

Depuis juin, le CISSS de la Gaspésie travaille à répondre aux différentes cibles ministérielles émises dans l'Entente de gestion et d'imputabilité (EGI). Les membres ont approuvé cette entente de gestion signée par M<sup>me</sup> Chantal Duguay, présidente-directrice générale, le 17 juin 2015.

L'EGI est un contrat prévu à la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) qui vient enchâsser les relations entre le CISSS et le MSSS. L'EGI mentionne les indicateurs de performance qui

doivent témoigner d'une réponse adéquate aux besoins de la population tout en respectant la Loi sur l'équilibre budgétaire. L'EGI met donc en perspective les forces et les défis à relever pour répondre aux priorités ministérielles sans affecter les services à la population.

### **Bail emphytéotique entre le Centre de la petite enfance (CPE) des Butineurs de Gaspésie et le CISSS de la Gaspésie**

Le conseil d'administration a autorisé la signature d'un bail emphytéotique entre le CPE des Butineurs de Gaspé et le CISSS pour une durée de 50 ans, qui permet de céder une partie de lot appartenant à l'organisation près du Pavillon Cantin dans l'objectif de bâtir une garderie. Ce projet sous la gouverne du CPE favorisera l'accessibilité aux services de garde pour les employés du CISSS et facilitera la conciliation travail-famille et le recrutement de la main-d'œuvre.

### **34e édition des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux du MSSS**

Le CISSS déposera deux projets aux Prix d'excellence, soit le projet de télé-enseignement en soins infirmiers, en collaboration avec le Cégep de la Gaspésie et des Îles, et le projet de la clinique de la mémoire, deux projets novateurs dans la région et qui mettent en valeur le travail des intervenants en matière de qualité des soins et des services sociaux dispensés sur le territoire. Ces projets ont été possibles grâce aux partenariats établis avec les différents acteurs.

### **Politique sur l'affichage public**

Le conseil d'administration a adopté la *Politique sur l'affichage public* qui vise la généralisation de l'utilisation du français dans l'affichage public au sein des installations du CISSS de la Gaspésie comme le prescrit la Charte de la langue française. Elle s'adresse principalement à tout employé ou à tout service qui a l'autorité de faire l'affichage public. Cette politique spécifie que l'affichage relatif à la santé et à la sécurité des travailleurs, des usagers et des visiteurs peut se faire dans les deux langues officielles du pays.

### **Comité consultatif citoyen**

La direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques a présenté une proposition de consultation citoyenne qui comprend deux volets. Dans un premier temps, une consultation citoyenne électronique se tiendra, portant sur les soins et les services offerts et sur les enjeux de santé et de bien-être. Ce volet comprendra, entre autres, un questionnaire de satisfaction qui sera distribué aux usagers lors de la réception de soins et de services. Dans un second temps, la création d'un comité permanent de consultation citoyenne sera entamée.